

Organisation de la journée au PASA

Arrivée dans le pôle de 10h à 10h15, accueil par un agent du service qui propose un temps convivial autour d'un café.

10h15 à 10h45 : Atelier éphéméride et lecture du journal.

10h45 à 11h30 : Activités/Ateliers thérapeutiques.

11h30 à 11h45 : Repos / détente

11h45 à 12h : Installation des tables / préparation pour le repas.

12h à 13h : Repas thérapeutique

13h à 13h30 : Café en salle ou au salon, installation pour un temps de repos.

13h30 à 14h 15 : Repos/sieste

14h15 à 15h30 : Activités/ateliers ludiques.

15h30 à 16h : Collation.

16h à 16h 30 : Activités libres

16h30 à 17h : Retour dans le service de l'EHPAD.

Les capacités motrices, sensorielles, cognitives, manuels, sociales seront stimulés à travers différents ateliers :

- Souvenons-nous (reconnaissance)
- Bol d'air (sorties)
- En avant la musique (musique et chanson)
- Stimulons nos neurones (cognitif)
- Les 10 doigts (manuel)
- Bougeons ensemble (gym douce, mise en mouvement et prévention chute)
- Main verte (jardinage)
- Du sens dans tous les sens (snoezelen)
- Top chef (cuisine)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 10h à 17h.

L'équipe se tient à votre disposition pour tous renseignements.

E.H.P.A.D. Marie du Merle

Rue de la Source – 14290 ORBEC

☎ 02.31.32.83.31 ☎ 02.31.32.39.65

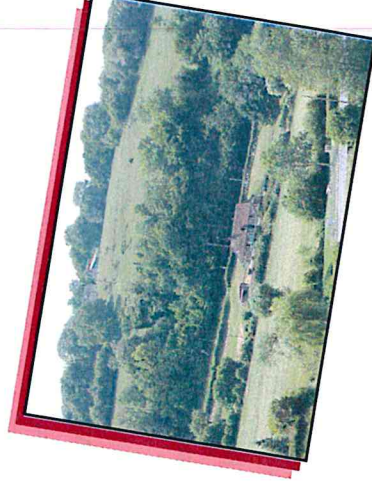
administration@epms-orbec.fr



E.H.P.A.D.
Marie du Merle



Pôle d'Activités et de Soins Adaptés





A compter du 1er avril 2016, l'EHPAD Marie du Merle d'Orbec dispose d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (P.A.S.A.) situé au rez de chaussée de l'EHPMS:

Il permet d'accueillir dans la journée, du lundi au vendredi 12 à 14 résidents de l'EHPAD atteints de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, qui présentent des troubles psycho-comportementaux impactant la vie sociale et/ou entraînant des risques pour la personne elle-même et/ou les autres.

Rôle du PASA

Cette unité propose des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives. Elles concourent au maintien ou à la réhabilitation des capacités fonctionnelles et cognitives restantes, à la mobilisation des fonctions sensorielles et au maintien social des résidents.

En fonction de leurs capacités, les résidents sont accueillis un à plusieurs jours par semaine.

La prise en charge des résidents y est personnalisée, les activités diversifiées et adaptées au rythme et aux possibilités physiques et intellectuelles de cha-

Environnement

Il s'agit d'un espace de vie, spécialement aménagé à cet effet et bénéficiant d'un environnement rassurant permettant la déambulation. Il est composé plus spécifiquement de 2 salles d'activités dont une pour les activités sensorielles (snoezelen : lieu de souvenir, d'émotion, de rencontre, destiné au bien être et à l'éveil des sens), et d'une terrasse des sens.



Objectifs de la prise en charge

- Diminuer les troubles du comportement sans privilégier une action médicamenteuse,
- Stimuler voire réhabiliter certaines fonctions cognitives et capacités fonctionnelles restantes,
- Mobiliser les capacités sensorielles,
- Développer et encourager les goûts et préférences de chacun,
- Maintenir le lien social et favoriser les interactions favorables entre résidents,
- Soutenir, former et informer les familles et l'entourage proche des résidents.

Pour Qui,

Le résident intègre le PASA après validation du médecin coordonnateur, en concertation avec l'équipe soignante et avec l'accord du médecin traitant. Le consentement du résident est activement recherché, ainsi que l'adhésion de la famille ou de l'entourage proche.

Equipe pluridisciplinaire

L'encadrement est assuré par une équipe pluridisciplinaire dédiée et formée :

- D'un psychologue.
- D'un ergothérapeute,
- D'un psychomotricien,
- D'ASG (Assistant de Soins en Gériatrie),

L'organisation du service étant sous la responsabilité directe du médecin coordonnateur.

Place des familles et aide aux aidants

Les familles sont impliquées pour le recueil de l'histoire de vie et l'élaboration du projet personnalisé du résident. Elles peuvent venir participer à certains ateliers selon leurs souhaits.

Le projet de service permet l'intervention d'intervenants extérieurs et de bénévoles.